

CHARTRE

Plan Climat Energie Territorial de Saint Etienne Métropole – le deuxième niveau d’engagement des signataires

Qu’est-ce qu’un Plan Climat ?

- Un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre les effets du changement climatique.
- Il constitue un cadre d’engagement pour le territoire, rendu obligatoire par le Grenelle 2 de l’environnement, pour les collectivités de plus de 50 000 habitants
- Le PCET vise deux objectifs :
 - l’atténuation = limiter l’impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d’ici 2050) ;
 - l’adaptation = réduire la vulnérabilité du territoire puisqu’il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités.

La charte d’engagement 2008

Lors du Forum de lancement du Plan Climat Energie Territorial en Novembre 2008, 52 signataires se sont engagés à :

- contribuer aux objectifs du PCET par la mise en place d’actions concrètes,
- favoriser la diffusion de cette prise de conscience dans leur organisation via une communication interne et externe adaptée,
- participer aux réunions thématiques de co-production coordonnées par Saint-Etienne Métropole,
- évaluer l’impact des actions conduites pour diffuser les résultats et participer au suivi global de l’évaluation du PCET.

Deux ans après, ce sont plus de 60 signataires (communes, entreprises, associations et institutions) qui se sont engagés à appliquer cette première charte.

Pourquoi s’engager sur un deuxième niveau ?

Le programme d’actions Plan Climat étant désormais élaboré et les objectifs définis, il s’agit de mettre en œuvre cette stratégie territoriale.

De par cette nouvelle charte Plan Climat, l'agglomération et les signataires précisent leurs engagements sur des actions concrètes et une réduction chiffrée de leur consommation d'énergie et de gaz à effet de serre émis.

Les engagements de Saint Etienne Métropole

La communauté d'agglomération de Saint-Etienne suit la stratégie des 3*20, sur la base des engagements nationaux et européens, il s'agit de:

- réduire de 20% nos émissions de gaz à Effet de Serre,
- réduire de 20% nos consommations d'énergie
- augmenter à 20% notre production d'énergie renouvelable

à l'horizon 2020.

Pour cela elle s'engage à :

Article 1 – Être exemplaire

Cela passe par la mise en place d'une stratégie d'économie d'énergie et de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre sur le fonctionnement de l'organisation, les pratiques internes. Ainsi le programme d'actions pour une « Métropole exemplaire » se décline suivant 5 axes:

1. L'énergie dans les bâtiments et les équipements
2. La gestion des déchets dans les bureaux
3. Les déplacements du personnel et des élus
4. Les achats
5. La sensibilisation et la formation du personnel

L'ensemble des actions est présenté en annexe

Article 2 – Intégrer des critères énergie-climat dans les politiques publiques.

Un programme d'actions a été élaboré, en partenariat avec les acteurs sociaux-économiques du territoire, sur les six thématiques, correspondant aux différents champs d'intervention (« compétences statutaires ») de l'agglomération:

1. Urbanisme et aménagement durable
2. Habitat
3. Transports et mobilité douce
4. Economie verte
5. Agriculture et sylviculture
6. Gestion des déchets

Sa mise en œuvre, son évaluation et son actualisation s'effectueront jusqu'en 2020, avec une étape intermédiaire prévue en 2014. Plus de 60 actions ont été élaborées puis seront mises en œuvre.

Article 3- « orchestrer », suivre, et accompagner la mise en œuvre du programme d'actions.

L'agglomération s'engage à :

- **Animer** le dispositif de mobilisation du territoire autour du Plan Climat Energie. L'agglomération organisera périodiquement un forum à destination des signataires de la charte, permettant l'échange de bonnes pratiques et la valorisation des actions engagées par chacun.
- **Suivre** la mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial, en relevant les indicateurs de chacune des actions métropolitaines et territoriales et en proposant un bilan annuel des actions réalisées.
- **Evaluer** les réductions d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et la production d'énergie renouvelable grâce à la mise en place d'un « observatoire » du Plan Climat
- **Accompagner** les signataires dans leur démarche pour la mise en œuvre d'actions, par exemple en proposant des séances d'informations, d'échanges, de formations, de visites, ou en mettant à disposition les documents techniques et réglementaires.
- **Valoriser** les actions de chaque signataire par réalisation d'une communication sur le portail www.tousacteursduclimat.fr , le site de St Etienne métropole, et un bulletin de liaisons et d'informations sur le plan climat.

Les engagements des signataires

Chacun des signataires de la présente Charte s'engage à mettre en œuvre des objectifs communs, et à adapter son intervention en fonction de la nature de ses missions et des activités.

Article 4- Les engagements communs des signataires

- **Diagnostiquer** ses consommations d'énergie, et/ ou de ses émissions de GES
- **Se fixer des objectifs** en accord avec ceux du territoire, en réduisant de 20% les émissions de CO2 et vos consommations d'énergie d'ici 2020.
- **S'organiser** en interne, **identifier** une personne « référente Plan Climat », un interlocuteur en lien avec l'agglomération
- **Elaborer** une stratégie globale intégrant un programme d'actions sur l'ensemble des domaines de compétences de la structure et à la communiquer à l'agglomération au cours de l'année qui suivra la signature de la présente charte.

- **Mettre en œuvre** ce programme d'actions, le cas échéant en dédiant un budget spécifique
- **Suivre et évaluer** les actions en renseignant la fiche d'engagement et de suivi en annexe. Transmettre annuellement les données recueillies à l'observatoire du PCET
- **Sensibiliser** à la sobriété énergétique et au changement de comportement les parties prenantes : le personnel occupant, les usagers de vos bâtiments/habitat, votre entourage
- **Relayer** les actualités du Plan Climat, la mise en œuvre des actions et l'évolution des consommations d'énergie sur le territoire
- **Informier** Saint-Etienne Métropole de toute action organisée dans le cadre d'une démarche énergie climat

Article 5 – Des engagements adaptés à chaque catégorie de signataires :

Saint-Etienne Métropole a identifié 4 catégories de signataires.

- les communes membres du territoire
- les entreprises ou fédérations d'entreprises/clubs d'entreprises
- les associations et institutions partenaires de l'agglomération
- les particuliers

Chacun a un champ d'intervention qui lui est spécifique, en fonction de sa nature, de ses missions, de ses activités.

Je suis une Commune, je m'engage à élaborer une stratégie globale en sélectionnant des actions sur chacune des thématiques proposées :

	réalisée	en cours	programmée
Batiments			
Réaliser une AEG (Audit Energétique Global) pour le patrimoine de bâtiments communaux.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Identifier les bâtiments les plus énergivores et engager un diagnostic énergétique.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Suivre les consommations d'énergie des bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place un système de régulation des températures sur les bâtiments communaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Imposer les températures réglementaires et volontaristes sur les bâtiments de la commune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Respecter la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) et les principes du bioclimatisme (orientation, compacité, éclairage naturel apport passif solaire...) pour tout projet de construction neuve	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Evaluer la faisabilité d'un bâtiment passif pour les constructions neuves	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Privilégier l'utilisation de matériaux locaux et écologiques pour la construction et la rénovation des bâtiments (action aussi en faveur de la qualité de l'air intérieur)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etudier les opportunités d'utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage, l'eau chaude et la production d'électricité (le bois énergie, le solaire thermique et photovoltaïque...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer la performance énergétique des bâtiments existants en intégrant des exigences techniques niveau BBC rénovation pour tous les travaux d'isolation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intégrer ce volet énergie à la stratégie globale de gestion du patrimoine immobilier de la commune	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voiries et éclairage			
Rénover et intégrer des systèmes d'éclairage public performant (suppression des ballons fluos, favoriser l'utilisation de luminaires "haute performance" et de lampes "basse consommation"...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place des actions d'extinction de l'éclairage public, supprimer les sur-éclairagements (> 30 lux) tout en restant compatible avec les réglementations et notamment celle relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aménager des espaces réservés aux modes doux : les zones 30, les cheminements piétons, les pistes cyclables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Déplacements			
Favoriser l'usage des modes doux : vélo, covoiturage, zone d'autostop (informer, sensibiliser...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Favoriser l'utilisation des modes doux et le transport en commun pour les trajets domicile-travail et travail-travail du personnel communal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place un Plan de déplacement d'Administration (PDA)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Travailler sur l'efficacité énergétique et la réduction de l'utilisation de la flotte de véhicules	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Agents			
Utiliser des fournitures de bureau « durables »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réduire ses déchets par un tri plus efficace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Former et sensibiliser le personnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aménagement/Urbanisme			
Intégrer les critères énergie climat dans lors de la révision des PLU	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etudier la faisabilité d'une AEU (Analyse Environnementale de l'Urbanisme) lors de l'aménagement de zone	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Favoriser l'intégration de végétal et d'eau dans les aménagements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand public			
Accompagner l'introduction de produits bios et locaux dans la restauration scolaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres engagements :

.....
.....

Je m'engage à suivre mes consommations d'énergie et à les réduire pour atteindre une réduction globale de 20% en 2020 par rapport à 2006, avec un objectif intermédiaire de 10% en 2014 sur les postes suivants :

1. Mon patrimoine bâti communal : mes consommations d'énergie représentent actuellementKWhEP en 2010, et seront de..... KWhEP en 2014 et deKWhEP en 2020

2. Les déplacements des agents / flotte de véhicule de la mairie : ma flotte de véhicule parcourt actuellementKM soitKWhEP et seront deKWhEP en 2014 et deKWhEP en 2020

3. Sur l'éclairage public : mes consommations d'énergie sont actuellement deKWhEP, et seront de KWhEP en 2014 et de..... KWhEP en 2020

Nom et prénom du référent « technicien » :

Nom et prénom du référent « élu » :

Coordonnées (adresse postale, mail et téléphoniques) :

Un document EXCEL sera mis à disposition des signataires, pour faciliter le suivi des consommations.

- **Je suis une Entreprise / Club d'entreprise** : je m'engage à élaborer une stratégie globale en sélectionnant (cocher les cases correspondantes) des actions sur chacune des thématiques proposées :

	réalisée	en cours	programmée
Management			
Mettre en place une démarche globale de management environnemental	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le transport : personnel et marchandises			
Etablir un diagnostic sur les modes de transport du personnel (boite à outil PDE de Saint Etienne Métropole disponible), mise en place d'un PDE ou PDIE (Plan de Déplacement Entreprise et Inter Entreprises).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Informier le personnel et mutualiser les moyens de transports ; covoiturage, adaptabilité des horaires de TC...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Former le personnel à l'éco-conduite	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Favoriser l'utilisation de véhicules limitant les émissions de GES (Norme euro VI, véhicules aux carburants alternatifs...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les bâtiments chauffés / climatisés			
Réaliser un bilan énergétique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sensibiliser, informer le personnel sur les mesures comportementales pour la réduction des consommations d'énergie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place un système de régulation et de programmation du chauffage / climatisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place un système d'éclairage performant (ballasts électroniques / les lampes fluorescentes, détecteur de présence et de luminosité...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Installer des systèmes d'énergies renouvelables (Bois-énergie, solaire PV ou thermique, géothermie, biogaz...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Process	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réaliser un diagnostic énergétique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Optimiser l'énergie utilisée pour la chaîne de fabrication	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réaliser un diagnostic d'éco-conception par la CCI	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Economie / fourniture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Privilégier les achats de fournitures durables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Restauration collective	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Introduire progressivement l'utilisation de produits locaux et bios	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion des déchets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place un système de tri en interne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Formations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participer aux formations proposées par les acteurs du territoire (fédérations, associations...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres engagements

.....
.....
.....

Je m'engage à suivre mes consommations d'énergie et à les réduire pour atteindre une réduction globale de 20% en 2020 par rapport à 2006, avec un objectif intermédiaire de 10% en 2014 sur les postes suivants :

1. Mon patrimoine bâti : mes consommations d'énergie représentent actuellementKWhEP en 2010, et seront de..... KWhEP en 2014 et deKWhEP en 2020

2. Les déplacements du personnel : ma flotte de véhicule parcourt actuellementKM soitKWhEP et seront deKWhEP en 2014 et deKWhEP en 2020

3. le Process : ma consommation d'énergie est deKWhEP en 2010 et sera deKWhEP en 2014 et deKWhEP en 2020

Nom et prénom du référent « technicien » :

Coordonnées (adresse postale, mail et téléphoniques) :

Un document EXCEL sera mis à disposition des signataires, pour faciliter le suivi des consommations.

- **Je suis une Institution, Association** je m'engage à élaborer une stratégie globale en sélectionnant (cocher les cases correspondantes) des actions sur chacune des thématiques proposées

	réalisée	en cours	programmée
Bâtiments, si vous êtes propriétaires.			
Réaliser un diagnostic énergétique sur vos locaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place un système de régulation des températures	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Imposer les températures réglementaires et volontaristes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Respecter la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation) et les principes du bioclimatisme (orientation, compacité, éclairage naturel apport passif solaire...) pour tout projet de construction neuve	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Evaluer la faisabilité d'un bâtiment passif pour les constructions neuves	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Privilégier l'utilisation de matériaux locaux et écologiques pour la construction et la rénovation des bâtiments (action aussi en faveur de la qualité de l'air intérieur)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etudier les opportunités d'utilisation d'énergies renouvelables pour le chauffage, l'eau chaude et la production d'électricité (le bois énergie, le solaire thermique et photovoltaïque...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Améliorer la performance énergétique des bâtiments existants en intégrant des exigences techniques niveau BBC rénovation pour tous les travaux d'isolation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Batiments, si vous n'êtes pas propriétaires des locaux			
Sensibiliser les occupants à la sobriété énergétique – programme de sensibilisation aux ecogestes (affiches, guides, charte, autocollants...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Déplacements			
Favoriser l'usage des modes doux du pesonnel : vélo, covoiturage, zone d'autostop (informer, sensibiliser...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre en place un Plan de déplacement d'Administration (PDA)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Travailler sur l'efficacité énergétique et la réduction de l'utilisation de la flotte de véhicules	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Personnel			
Utiliser des fournitures de bureau « durables »	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réduire ses déchets par un tri plus efficace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Former et sensibiliser le personnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand public			
Accompagner l'introduction de produits bios et locaux dans la restauration collective	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relayer l'information du plan climat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autres engagements

.....
.....
.....

Je m'engage à suivre mes consommations d'énergie et à les réduire pour atteindre une réduction globale de 20% en 2020 par rapport à 2006, avec un objectif intermédiaire de 10% en 2014 sur les postes suivants :

1. Mon patrimoine bâti : mes consommations d'énergie représentent actuellementKWhEP en 2010, et seront de..... KWhEP en 2014 et deKWhEP en 2020

2. Les déplacements du personnel : ma flotte de véhicule parcourt actuellementKM soitKWhEP et seront.....KWhEP en 2014 et deKWhEP en 2020

Nom et prénom du référent « technicien » :

Nom et prénom du référent « élu » :

Coordonnées (adresse postale, mail et téléphoniques) :

Un document EXCEL sera mis à disposition des signataires, pour faciliter le suivi des consommations

➤ **Je suis un particulier** : je m'engage à agir sur les thématiques suivantes :

Mes déplacements :

- Réduire l'utilisation de la voiture particulière
- Utiliser les transports en commun et les modes doux pour les déplacements domicile travail
- Préférer la marche à pied ou le vélo sur des courtes distances
- Préférer le train à l'avion sur des voyages longues distances
- Soutenir les pédibus pour l'accompagnement des enfants à l'école

Mon logement :

- Réguler la température à 19°C dans les locaux communs occupés et 16°C à 17°C dans les chambres et limité l'usage du climatiseur aux périodes les plus chaudes
- Préférer les appareils électroménager avec une étiquette énergie A +
- Eteindre les veilles des appareils électriques
- Utiliser des lampes à basse consommation, éviter les halogènes

Mes déchets :

- Privilégier l'achat de produits ayant un minimum d'emballage
- Trier ses déchets

Mes achats :

- Favoriser l'achat de produits locaux, bios.

Autres engagements

.....
.....
.....

Je m'engage à réduire mon empreinte carbone de% par an:
Il est de ... TCO2 / an en 2010 et sera de..... T CO2 en 2011

(Outil de calcul : climat entre nos mains)

Conclusion

Considérant :

- que le changement climatique est un phénomène d'origine anthropique,
- que l'enjeu climatique constitue une préoccupation mondiale et majeure à l'heure actuelle,
- que les changements climatiques ont des conséquences écologiques, économiques, sociales et sanitaires, concernent l'ensemble des acteurs du territoire,
- que le Plan Climat est un outil adapté pour lutter contre le changement climatique
- que la mobilisation de tout le territoire est indispensable pour parvenir aux objectifs internationaux, nationaux et territoriaux,

Saint-Etienne Métropole et les signataires de la présente Charte s'engagent à contribuer aux objectifs du Plan Climat Energie Territorial,

**

Je, soussigné.....

Représentant

Commune

Entreprise

Institution/association

En qualité de

Particulier

- M'engage à respecter les engagements communs à tous les signataires (article 4)
- M'engage à mettre en œuvre des actions visant la réduction de 10% des consommations d'énergies d'ici 2014 et de 20%, tels que présentés à l'article 5 d'ici 2020:

Veillez joindre le feuillet complété, correspondant à votre catégorie de signataire.

Date :Signature :